



Surveillance environnementale « graminées » réalisée par EveRé

Programme de mesures 2016
&
Historique

CSS du 21 juin 2017

Contexte des mesures

■ Motivation

Mise en application de l'arrêté du 20 septembre 2002.

■ Objet

L'objectif d'un Plan de Surveillance Environnemental (ou PSE) est de rendre compte de la qualité de l'environnement et de son évolution au cours du temps.

■ Traceurs visés

- Les dioxines/furannes (17 congénères) ;
- 14 métaux : As, Cd, Co, Cr, Cu, Hg, Mn, Ni, Pb, Sb, Sn, Tl, V et Zn.

■ Déroulement

État initial en 2009, mesure annuelle depuis 2010 après la mise en service de l'installation

Systeme de surveillance mis en oeuvre

- Emploi d'un systeme de mesures specifiques

Biosurveillance active a l'aide de ray-grass (graminees) pour la mesure des retombees atmospheriques - **Norme NF X 43-901**

